L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 14 JUIN 1872.

45me Année—Vol. XLV.

DUPOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS. VENDREDI MATIN, 14 JUIN.

VENDUS A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Placide J. Spear, au No .. du Passage de la Bourse—montres en or et en argent, bijoux, diamants, etc.

Par [illegible], Martin & Co., au No .., rue des Magasins—Linge de [illegible], lingerie, malles, draps, spiliers, etc.

Par S. Gérard, au No 11 de la rue Gasquet—meubles.

Par Stone Bros, au No .. de la rue de Chartres, —chaussures; peaux de veau, françaises.

La chose et non le mot.

Tous les partis prétendent être partisans des réformes et tous prétendent être honnêtes.

Le parti dit de la Douane cherche à mettre de côté Warmoth et ses amis qui se sont toujours donné la part du lion dans le partage des dépouilles, mais est-ce pour supprimer le pillage ou pour s'en attribuer tous les profits ? Le parti Warmoth, de son côté, soutient que toute la corruption est venue des gens de la Douane et il proteste de sa vertu, de son [illegible] et de ses bonnes intentions. Quel joli chapitre eût pu faire l'auteur de Gil Blas avec toutes ces accusations et ces protestations ! Warmoth a dit de dures vérités à la législature, et comme il avait fini par acheter, pour son propre compte, la majorité des représentants et des sénateurs, il devait savoir à quoi s'en tenir sur le tarif de ces consciences vénales. D'autre part, il ne les a pas achetées dans l'intérêt public mais pour son profit personnel. Aussi, entre les deux législatures qui ont siégé de 1868 à 1872, et le gouvernement le degré de culpabilité ne doit-il se mesurer qu'à l'intelligence, à l'habileté et à la proportion de butin recueillie, et, sous ces trois rapports, le gouverneur emporte certainement la palme.

Quand les membres des deux fractions radicales parlent de réformes, il nous semble voir des diables murmurant des "ave maria" pour tromper les bonnes âmes ; mais comme la raison de leur apparente conversion n'est que le désir de garder ou de gagner le pouvoir, leurs protestations ne peuvent toucher personne. Ce n'est pas de ce côté qu'il faut attendre la réforme.

La réforme politique est nécessaire, mais il ne faut pas oublier qu'elle n'est qu'un moyen d'obtenir un meilleur gouvernement, une administration plus honnête et le remède aux maux infligés à la population par le régime actuel.

Le peuple a le droit d'être méfiant et il a été trop souvent pour se payer de paroles et pour se laisser prendre au boniment des charlatans politiques qui songent beaucoup plus à la satisfaction de leurs ambitions ou de leurs appétits personnels qu'au soulagement des souffrances populaires.

Malheureusement, le moyen détourne souvent l'attention du but et un verbiage vague et ambigu remplace fréquemment chez les aspirants au pouvoir les déclarations nettes et précises sur les réformes pratiques à accomplir que le peuple a le droit d'exiger d'eux, parce que ces déclarations peuvent seules constituer le critérium à l'aide duquel il peut juger de leur sincérité.

Le nouveau parti en voie d'incubation qui essaie de former, à l'aide de la juxtaposition d'éléments incompatibles et hétérogènes, un noyau autour duquel sont invités à se rallier tous les électeurs conservateurs, en plaçant le triomphe de Greeley et de Brown au-dessus de toute autre considération, s'est interdit, par cela même, tout programme précis de réformes. Rien de plus vague, de plus nébuleux, de moins satisfaisant que les deux phrases déclamatoires qu'il consacre à ce sujet. On ne sait vraiment ce qu'un pareil parti ferait du pouvoir, si la dissolution ou l'antagonisme des deux organisations conservatrices lui donnait quelque chance d'y atteindre, ou plutôt sa coalition avec la coterie warmothiste excite à l'avance toute idée de réforme attachée au triomphe de ce parti.

Dans la Convention démocratique, les discussions produites par les intrigues de la coterie warmothiste ont, non seulement produit un défaut d'entente avec les réformistes sur le choix des candidats, mais elles ont fait perdre de vue la nécessité de formuler un programme sur les réformes à accomplir. C'était cependant bien intéressant pour les masses de contribuables que représentaient les délégués démocrates. Néanmoins, il va de soi que les candidats de la Convention démocratique sont engagés à accorder au peuple les réformes sans lesquelles il ne peut se relever de sa détresse actuelle.

Dans la Convention du parti de la réforme, il a été adopté des résolutions où les préoccupations politiques l'emportent sur l'intérêt même de la réforme. Nous avons été désappointés de ce côté, et nous pensons que la Convention n'a pas pleinement justifié son titre. Il n'est pas douteux, toutefois, que la majorité des réformistes ne soient sincèrement partisans des réformes. Mais on a eu peur de préciser, dans la crainte de soulever des dissentiments. Nous le regrettons, car ce n'est pas avec des promesses vagues et des principes abstraits qu'on soulève les masses électorales et qu'on les entraîne au scrutin. C'est avec des déclarations précises, un but tangible, pratique et apparent à tous, qu'on excite le zèle, l'ardeur et l'enthousiasme des foules.

Ce programme, que nous eussions voulu voir poser dans les deux Conventions conservatrices, nous l'avons déjà indiqué et nous le donnons de nouveau, car, à notre sens, il devrait être présenté à l'acceptation des candidats et surtout de ceux qui aspireront à représenter le peuple à la Législature. Le voici :

Révision de toute la législation adoptée depuis quatre ans, de tous les contrats et de toutes les obligations qui en résultent suivant les principes de la plus stricte équité, réduction des dettes de l'Etat, de la ville et des paroisses, conformément à cette révision et dans les limites légales et constitutionnelles, et réduction des taxes avec fixation d'un maximum qui ne pourra dépasser un pour cent pour toutes les taxes d'Etat, un et demi pour cent pour les taxes municipales de la Nouvelle-Orléans, et un pour cent pour les taxes de paroisse.

La fixation d'un maximum pour les taxes aurait un effet magique sur l'esprit public dans les villes comme dans les campagnes. On verrait là le remède souverain et immédiat à la dépréciation des propriétés urbaines et rurales. Chacun comprendrait la portée d'une pareille mesure et les bienfaits immédiats qu'en retireraient l'agriculture, l'industrie et le commerce. Une pareille perspective ferait renaître la confiance, relèverait le crédit et donnerait un nouvel essor aux affaires. Ce serait enfin une réforme parfaitement réalisable. Le peuple croirait alors à la chose, tandis qu'il n'est pas disposé à croire aux mots.

CHAUSSURES FRANÇAISES. — Nous appelons l'attention des dames sur l'annonce que Mme Roy, rue Bourbon No 17, publie aujourd'hui dans nos colonnes. Sur le point de partir pour France, Mme Roy se propose d'écouler au plus vite son stock actuel afin de le renouveler, et dans ce but elle s'est décidée à le vendre au prix coûtant. Les articles qu'elle offre aux dames sont tous de première qualité et se distinguent par une élégance peu commune. Nous recommandons cette rare occasion aux personnes qui tiennent à être bien chaussées et à des prix modérés.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 108 rue du Canal, chez M. S. Hedricks.

Une spirituelle réflexion de la *Presse* avec un joli mot à la clef.

Dimanche dernier, M. Thiers inaugurait son complet retour à la santé par un grand dîner plus sérieux que [illegible]. Les princes d'Orléans étaient tous présents. M. le comte et madame la comtesse de Paris, qui [illegible] étaient revenus sur leurs pas.

A la réception, qui a été brillante, on a beaucoup remarqué [illegible] ... Philippe était l'objet [illegible] ... M. Barthélemy Saint-Hilaire [illegible] ... ce qu'il paraît, que M. Thiers a ... et que les princes régnaient.

— La beauté d'un [illegible] ... tacle, lui aurait dit à ce propos : — Décidément, c'est l'essai loyal de la République !

La dette flottante de l'Etat.

Nous avons reçu de l'Auditeur d'Etat, M. Graham, un tableau de la dette flottante de l'Etat, et de la réduction que cette dette doit subir par l'application du bill de conversion d'Etat, signé récemment par le Gouverneur. Nous avons dit ce que nous pensons de ce bill qui autorise le paiement de $3,491,119 39 de garanties et de certificats de dette, sans distinction sur l'origine de la dette et la légitimité du titre, qui ajoute aux taxes de cette année une nouvelle taxe de un mill—soit $350,504—et qui autorise l'emploi du Fonds des Ecoles gratuites et du Fonds d'amortissement à la liquidation de la monstrueuse dette flottante créée par M. Warmoth et ses coadjuteurs législatifs. Voici les chiffres qui ressortent de l'exposé de M. Graham.

Le total de la dette flottante à rembourser est de $3,491,119 39.

Les recettes se composeront comme suit :

Revenu de la taxe de un mill moins 20 0/0 de non valeurs	$200,475 80
Rentrées des taxes et licences arriérées	310,588 95
Produit des Fonds des Ecoles et d'Amortissement	891,075 00
	$1,402,139 32

Il restera au 31 décembre 1872 un excédant impayé de dette flottante de $1,088,980 41 cents. Cet excédant devra être couvert l'année prochaine, d'après le bill de conversion, par une autre taxe spéciale qui ne sera pas moindre de 4 mills et une fraction.

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, à pointe de chaînette. Elle se vend au No 108, de la rue du Canal.

Assemblée Nationale.

Séance du 27 mai 1872.

RÉORGANISATION DE L'ARMÉE.

L'ordre du jour appelle la discussion de la loi sur le recrutement de l'armée.

M. le général Chanzy. — Le 19 janvier dernier, M. le président de la République déclarait à propos des traités de commerce qu'il n'était pas bon de tout dire à la tribune : je crois qu'à propos de la question qui se présente devant nous, et quand l'Europe est attentive, nous devons nous rappeler cette parole de M. le président de la République.

Il y a bientôt un an que la commission s'occupe de la loi militaire, il n'y a rien de politique dans cette loi sur laquelle vous allez voter.

L'accord est le plus complet entre votre commission et le gouvernement. Je prie donc l'Assemblée nationale de restreindre le débat. (Mouvement.)

M. Jean Brunet monte à la tribune. — Il y a deux ans que nous avons été victimes des désastres qui nous entourent encore. A ces désastres, il y a eu deux grandes causes : d'abord la dictature et le commandement militaire remis entre les mains d'ambitieux incapables, et la suite des vices considérables dans notre organisation militaire.

M. Jean Brunet est opposé à la loi. Il reconnaît que cette loi pose les principes généraux qui doivent présider désormais au recrutement de l'armée ; mais dans l'application, les articles dévient de ces principes et l'on n'y voit rien que de flasque et d'énervant.

Il aurait fallu une loi générale d'organisation militaire, et l'on ne s'occupe que d'une petite loi. Il faudrait ne pas oublier la différence qu'il y a entre les armées gouvernementales et les armées nationales. C'est après Jeanne d'Arc que l'on voit s'établir des armées gouvernementales. On connaissait peu d'abord les invasions étrangères ; on se battait entre soi seulement, et on avait 35,000 forteresses en France. Mais arrive la fin de Charles VII et Louis XI, François Ier et Richelieu, Louvois et Napoléon et Carnot, et l'on est successivement victime des armées gouvernementales. La France était déjà envahie, en 1814, avant que Napoléon s'en doutât.

Nous avions des armées en Italie, en Belgique, sur le Rhin ; nous en avions partout en Europe, excepté à Paris, et c'était à grand'peine que Napoléon Ier pouvait rassembler 30,000 hommes. Pourquoi cette situation ? C'est que les armées étaient à la disposition du pouvoir et que le pouvoir leur imprimait une mauvaise direction.

Le vice de ce système est évident et le pays nous demandera compte de ne pas y obvier et de le continuer, au contraire.

Pour M. Brunet, les contingents votés chaque année par les Chambres rendent illusoire le principe du service obligatoire. On parle de 150,000 hommes et avec les engagés volontaires on peut dire 160,000 hommes, on veut astreindre les officiers à dégrossir les recrues. Il en sortira environ 85,000 hommes pour rentrer dans leurs foyers, et l'on oublie qu'il faut plus d'un an pour faire le véritable soldat.

Les cadres de notre armée auront par être dégoûtés. On sait ce que c'est que le conscrit dans le régiment, et c'est cet homme-là qui n'aura jamais été qu'un conscrit, qui n'aura eu qu'une éducation militaire incomplète, que l'on renverra dans ses foyers. Mais cet homme-là ne servira qu'à dégoûter tout le monde du service militaire.

La loi de 1832 était le chef-d'œuvre de la concentration. Le maréchal Soult était un homme pratique. On avait oublié toutefois que le remplacement était un vice énorme, et bientôt le tiers de l'armée était composé de remplaçants. Le général Lamoricière, dont les hautes qualités, le grand dévouement pour le pays sont justement appréciés, essaya en 1848 et 1850 de faire disparaître ce système. En 1868, on fit une loi militaire, mais auparavant, avec le système d'exonération, on était arrivé à avoir 283,000 remplaçants dans l'armée, et sur 32,000 sous-officiers, il y en 26,000 qui étaient rengagés.

Aussi pouvait-on dire que l'armée était composée en grande partie de mercenaires. Aujourd'hui avec 300,000 hommes anciens, on ne pourra avoir que 60 à 75,000 hommes pendant quatre ans, avant d'avoir des hommes de votre nouveau système. On réserve les places de sous-officiers aux jeunes gens libérés du service actif par une instruction peu certaine ou par une position d'argent, et voilà comme on entend le service obligatoire.

M. Jean Brunet s'élève contre le système qui prolonge au-delà de trois ans le service actif, quand un certain nombre de jeunes gens pourront rentrer auparavant dans leurs foyers.

La loi qui avait été proposée par une commission de l'armée en 1828, était autrement juste. Elle était élaborée par des hommes compétents, signée par deux maréchaux de France. Le service était obligatoire pour tous, mais seulement pour trois ans. Ainsi il n'y avait pas de place aux regrets, aux rancunes chez beaucoup, devant les faveurs accordées à quelques-uns. L'Alsace et la Lorraine ont été envahies sans coup férir, en quelque sorte parce qu'il n'y avait pas d'armée nationale.

Aux yeux de M. Brunet il n'y a pas d'armée nationale, quand il n'y a pas de corps d'armée régionaux ; or, c'est le système prussien : c'est ce système qui a donné la victoire aux armées allemandes, car il n'y avait pas d'armée générale, mais dix-huit corps d'armée régionaux. On aura alors des cours militaires même supérieurs et des cours militaires véritables et très économiques. Ne fatiguons pas l'armée de paperasses, et que les sergents-majors s'occupent plus de l'instruction militaire et beaucoup moins de comptabilité.

Il faut que les parcelles du territoire organisées militairement soient de véritables écoles militaires. Avec deux ans, trois ans au plus, on aura véritablement des soldats, des officiers, des généraux sérieux. D'un autre côté, cherchez à faire respecter aux soldats le sentiment religieux : c'est vraiment déplorable que de voir des hommes habitués à une vie patriarcale finir par participer à l'esprit de scepticisme, de raillerie, de cynisme qui gangrène une moitié de notre population, ajoute M. Jean Brunet.

Il faut qu'un soldat ne soit pas une simple personnalité qui puisse ultérieurement finir par être accessible à tous les mauvais instincts. Quand vous ordonnerez à un soldat de mourir contre de formidables batteries, d'opposer sa poitrine à des murs de fer, il ne faut pas qu'il se considère comme un morceau de chair qui va pourrir sur un fumier, mais que, se tournant vers le ciel, il s'écrie :

— Mon Dieu, je vais mourir, mon Dieu, pardonnez-moi, car j'ai bien défendu ma patrie et j'ai fait mon devoir !

M. le général Trochu succède à M. Brunet. Je demande, dit-il, la permission d'exprimer toutes mes vues, tous mes regrets, toutes mes espérances, d'autant plus que j'ai déclaré que je me suis resté dire ce que je vais dire, et je ne pourrai tout dire. J'aimerais mieux ne rien dire. Il faut ne pas oublier l'égoïsme gouvernemental et ne plus nous en tenir à l'infatuation militaire. Quant au service obligatoire, il ne date pas d'aujourd'hui. Le général de division Morand a parlé en 1820 et l'obligation militaire était demandée en 1828. Le fils du général Morand a été tué dans la dernière guerre.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que date le service obligatoire. Ce n'est pas une mesure réclamée nouvellement.

Puis le général Trochu examine la cause de nos désastres. Il y a eu dans les temps modernes trois légendes successives : celles de Louis XIV, de Frédéric II de Prusse et Napoléon Ier, chacune de ces légendes a disparu. Pourquoi ? Par la même cause qui a fait disparaître ce système... [illegible]

Le général Trochu fait l'historique de la composition des armées [illegible] ...

[illegible] ... Napoléon voulut se faire le maître et ...

l'éducation du peuple, parce qu'il ne pensait qu'à lui, et il advint ce qu'il est arrivé. Napoléon savait quel était l'amour des Français pour la vanité, pour les galons et les distributions des galons et des rubans. Il reconnut une noblesse et ...

Eh bien ! c'est le même mal qui n'a pas arrêté l'empire. Il n'est pas jusqu'à la croix de Malte ... [illegible] ... Et cet ordre, la égalitaire en apparence, ...

Le général Trochu revient à l'empire. Il rappelle que les remplaçants ont été créés. ...

Auparavant, les victoires de la République étaient gagnées par des armées plus de Moreau, de la victoire de Hohenlinden. Elles étaient composées de ... toute la pureté du pays après la terreur s'était réfugiée dans ces armées qui avaient le désintéressement. Toute l'ambition des généraux était bornée à quelques fusils, sabres et épées d'honneur.

C'est à ce moment qu'un arrêté du directoire du 20 juillet 1799, adressé au général Hoche, et affiché dans le moindre village, disait :

"Le Directoire voulant donner au général Hoche—ce nom dit tout—une preuve de la satisfaction du pays, fait présent au général Hoche de deux beaux chevaux avec les harnais, et d'une paire de pistolets de la manufacture de Versailles." (Applaudissements à gauche !)

A cette époque, les soldats républicains étaient pauvres et désintéressés. Le général Bonaparte se disait lui-même un des républicains les plus avancés.

Plus tard, les ambitions étaient excitées parce que Bonaparte lui-même fondait sur elles sa propre ambition ; alors le personnalisme militaire fut fondé. La société française, comme l'armée française, fut jetée dans le même moule, et l'on essaya de réunir des choses impossibles, l'élément démocratique et l'élément aristocratique.

Même pendant les beaux jours de l'empire, la discipline disparut dans l'armée ; la maraude éloignait les deux tiers de l'armée, à Wagram comme sur bien d'autres champs de bataille.

Les trois grands vices de l'empire furent : le remplacement, qui avec le temps devait amener dans l'armée le prolétariat le plus misérable, chargé de garder la richesse ; la centralisation violente qui comprenait toute direction, surveillance, contrôle, exécution, et qui rendent impossible toute mobilisation des grands corps d'armée ; enfin, l'abaissement des caractères par le développement des ambitions personnelles. (Vive approbation.)

Sous la Restauration le maréchal Gouvion Saint-Cyr, sous le gouvernement de 1830 le maréchal Soult s'efforcèrent de lutter encore contre cet état de choses. Les lois de 1818, de 1824 et de 1832 furent de nobles efforts.

Le recrutement fut fixé d'une façon meilleure, et la loi sur l'état des officiers fut un trait de génie du maréchal Soult. Ce qu'il faut que nous fassions pour l'avenir militaire, c'est une loi sur l'état des sous-officiers ; le second empire exagéra les vices du premier empire et la loi de l'exonération fut la ruine de l'esprit militaire français. Quant à l'abaissement des caractères, la grande captation militaire qui précéda le coup d'Etat du 2 décembre 1851 fut pour l'état militaire en France un coup mortel. (Vifs applaudissements.) Nous nous trouvons aujourd'hui devant la nouvelle légende prussienne. Abordons-la de front. C'est ainsi que nous devons relever les ruines sociales.

Comment arriverons-nous à ce résultat ? Par ce qui est déclaré dans un livre admirable dont je ne connais pas personnellement l'auteur ; le *Salut public par l'éducation*, par M. Ch. Robert, ancien secrétaire au ministère de l'instruction publique.

Oui, c'est par l'éducation nationale relevée que nous nous sauverons.

La Prusse, en 1866, était dans un désastre plus grand que celui où nous sommes. La France était à Berlin, mais l'esprit national se refit avec Guillaume de Humboldt par l'enseignement, avec Fichter et ses discours brûlants, avec Arndt et son ardeur patriotique. Faisons comme la Prusse, travaillons à préparer notre reconstruction complète par la réforme de l'armée. (Approbation.)

Cette reconstitution, comment l'aurons-nous ?

Par la paix. Je prononce la paix, vous le remarquerez, car la revanche sur nous-mêmes, c'est la grande revanche que nous avons à prendre. L'autre revanche ne viendra que quand nous l'aurons méritée. (Vifs applaudissements.)

Cette reconstitution sociale, nous l'aurons par la paix, non d'une seule génération, mais peut-être de plusieurs générations ; c'est une nécessité pour atteindre à ce grand but. Cette rénovation, nous l'aurons par l'adoption du principe du service personnel secondé par une solide éducation qu'il n'a pas jusqu'ici.

Par l'adoption de ce principe, vous rétablissez dans le pays l'honneur, le patriotisme, le goût des armes, et en faisant honorer la profession des armes, vous triplerez les forces effectives de la nation. Ce but, vous l'obtiendrez par le travail et l'émulation dans le travail. On parle des règlements de fer. Tous les règlements sont de fer. Ce qui relèvera plus sûrement la discipline, ce sera le travail et l'émulation dans le travail.

Et si, dans la dernière guerre, nos marins ont donné l'exemple de la discipline à nos soldats, qui ne la connaissaient plus ou la connaissaient mal, c'est que les marins, de l'aube à la chute du jour, sont des travailleurs. (Vive approbation.) Enfin, vous arriverez à ce résultat, par la décentralisation et une sage décentralisation des forces militaires répandues dans le pays.

Le ministre de la guerre gardera d'ailleurs ces hautes attributions de surveillance et de contrôle qui garantiront sa responsabilité politique ; mais l'armée française, parlons décentralisation, se mobilisera par groupes ; dans chaque groupe il y aura tous les éléments de l'armée elle-même, et de cette manière vous serez toujours prêts dans la paix à la guerre. Vous mettrez la dernière main à l'édifice par une éducation moins subalterne, moins routinière, par une éducation plus haute, et vous montrerez ainsi à l'armée la grandeur et l'austérité de sa mission publique.

L'armée n'oubliera pas que le succès est aux soldats qui travaillent, qui sont calmes, qui marchent côte à côte, après avoir, comme l'a très bien dit le précédent orateur, après avoir invoqué le Dieu des armées. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Vous ramènerez l'armée à la modestie et en même temps au véritable sentiment de son rôle. Vous serez ainsi la première assemblée qui aura compris les véritables instincts, le véritable esprit de l'armée, vous lui aurez donné sa véritable direction et vous aurez sauvé le pays. (Applaudissements prolongés.)

La séance est levée à cinq heures et demie.

LES ATROCITÉS DE LA CONQUÊTE.

On écrit de Guebwiller au *Spectateur de Langres* :

Il y a ici une garnison badoise qui prend à tâche de nous faire sentir ce que le droit de conquête a de plus odieux. L'autre jour, deux groupes de paysans et d'ouvriers discutaient un peu vivement entre eux dans une de nos rues. Surviennent des soldats qui, sans aucun motif, se mêlent aux deux groupes et dégainent aussitôt, frappant à tort et à travers des gens sans armes. Ceux-ci prennent la fuite et se réfugient dans la cour de la fabrique de Schlumberger, dont la grille se referme sur eux.

Les Badois enfoncent la porte, blessent trois gardiens de l'établissement, et couchent en joue Mme Schlumberger, attirée par ce tumulte ; peu s'en est fallu qu'un assassinat ne fût commis. Le mari de Mme Schlumberger est parti le lendemain pour Strasbourg, afin d'obtenir l'éloignement de nos garnisaires. L'obtiendra-t-il ?

Voici un autre fait qui vient de se passer à Mulhouse. Il s'agit cette fois des agents de police de la Prusse. Un certain nombre d'entre eux ont été recrutés parmi l'ancienne police bonapartiste. A Mulhouse, notamment, il s'en trouve un du nom de Schumacher qui administre au gré de son caprice la schlague et le knout, sans que les tribunaux daignent intervenir. Dernièrement, un jeune homme des environs de Mulhouse était avec son frère dans un cabaret : le célèbre Schumacher y entre au même instant. Les deux frères ont l'imprudence de se faire en sa présence l'écho de l'indignation publique.

Le lendemain, ils sont mandés au commissariat de Schumacher, et là, ils sont immédiatement saisis, entraînés dans une cave, dépouillés de leurs vêtements et frappés à coups redoublés d'une sorte de nerf de bœuf garni de plomb, dont l'usage paraît familier aux agents de Schumacher. L'une des victimes a dû garder le lit pendant huit jours et l'autre pendant trois semaines.

Les cris et les hurlements des victimes livrées chaque jour aux exécuteurs des basses-œuvres de Schumacher ont causé une telle horreur dans le voisinage du commissariat, que nul ne veut plus y habiter, et les locataires du quartier s'en vont [illegible].

Mais ce n'est pas seulement à Mulhouse et en Alsace que se passent des faits de cette nature. Un avocat nommé dans la maison d'arrêt de Sarr-Union (Lorraine) un malheureux âgé d'une trentaine d'années, et qui, de l'avis des médecins, paraissait frappé d'aliénation mentale. ...

[illegible]

—François de Guise, assiégé dans Metz ... [illegible] ... Lorraine).

Nos crimes ont déjà fait plus de 7 mille ... [illegible]

Renvoyé à la commission d'enquête.

PAR LE TELEGRAPHE

(Dépêches [illegible] à l'Abeille.)

La candidature du Sénateur Wilson à la Vice-Présidence des Etats-Unis.

Sa réponse à la lettre lui annonçant sa nomination.

Résolutions de la Convention démocratique du Missouri.

Elles se prononcent contre toute nomination à Baltimore.

Tribulations du roi Amédée en Espagne.

Le ministère a donné sa démission.

Projet de coalition entre [illegible] et internationaux.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Londres, 13. — Les détails sur l'inondation causée par la pluie près de Prague montrent qu'il y a eu beaucoup plus de mal qu'on ne l'avait d'abord rapporté. L'eau a tout renversé devant elle ; de fertiles districts ont été dévastés et nombre de villages ont été emportés. On porte à 700 le nombre des personnes qui ont péri.

Madrid, 13 juin — Les journaux de cette ville assurent qu'il est question de coaliser les Carlistes avec les Internationaux et de tâcher par cette combinaison de créer la désaffection dans l'armée.

Vienne 13—Une dépêche de Brême annonce que l'expédition autrichienne au pôle, est partie de ce port pour l'Océan Arctique.

Copenhague, 13—La Foire du Monde a été ouverte aujourd'hui, en cette ville, par le roi Christian.

Londres, 13—A la Chambre basse, cette après-midi, M. Horsman a prévenu qu'il demanderait bientôt à M. Gladstone, si les documents qui doivent être présentés au Parlement, sur l'affaire de l'Alabama, contiendraient quelque communication où le gouvernement anglais aurait avancé que le retrait des réclamations indirectes est une affaire d'entente et non de contrat.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 13. — Washington 10 juin 1872.

A l'Honorable Henry Wilson.

Suivant une résolution passée par la convention républicaine nationale de Philadelphie, qui a siégé le 5 et le 6 de courant, nous, président et vice-présidents de cette assemblée, nous avons l'honneur de vous informer de votre élection unanime comme candidat du parti républicain pour la position de vice-président des Etats-Unis. L'enthousiasme et l'unanimité qui ont prévalu parmi les délégués, hommes influents de tous les Etats et Territoires, font prévoir d'une manière certaine l'élection triomphante de notre ticket. Comme personne n'est plus digne de la position, et comme il n'y a personne dont l'élection put donner une satisfaction plus universelle, nous vous prions d'accepter la nomination.

Vos obéissants serviteurs.

Signé par Thos. Settle, président de la Convention Nationale Républicaine et par les vice-présidents.

M. Henry Wilson a répondu par une lettre de huit pages dans laquelle il déclare le parti républicain, qui seul a sauvé dans tout ... [illegible] ... après avoir amendé la Constitution des Etats-Unis et établi l'égalité pour tous devant la loi, le parti républicain veut maintenant la réforme dans le service civil ; il demande que le domaine national soit réservé pour le peuple ... [illegible] ... l'abolition du privilège des franchises, la réduction de la dette nationale et la reprise des paiements en espèces, encouragement pour le commerce américain et pour les constructeurs de navires, et protection pour la boîte au scrutin.

M. Wilson dit quelques mots en faveur de l'amnistie et fait ressortir la nécessité d'établir de bonnes relations entre le capital et le travail, ces deux grands agents de la civilisation. Il recommande les pétitions pour accorder le suffrage à la femme, donne de grands compliments à Grant et finit en acceptant avec reconnaissance la nomination qui lui est offerte d'une manière si flatteuse.

Washington, 13 juin—De nombreuses questions sur le véritable état du bill pour rembourser la taxe sur le coton ont été reçues ici. Le bill est encore pendant devant le comité des voies et moyens, et un rapport est attendu dans les premiers jours de la session prochaine. Le Congrès paraissait bien disposé, à en juger par l'échec de l'amendement Merrill et par la prohibition, à la presque unanimité, de l'exaction par le secrétaire du Trésor, d'une taxe de 3 cents par livre sur le montant accordé par la Cour des réclamations.

Une circulaire du Bureau des pensions dit que l'acte d'amnistie restaure le droit d'occuper des places à ceux qui ne sont pas exceptés, mais non aux autres. Par cette manière de voir, les anciens pensionnaires sont toujours exclus des listes.

NOUVELLES DIVERSES.

New York, 13 juin — Emile André, dans un accès de jalousie, a tué sa femme d'un coup de pistolet ce matin.

300 grévistes sont entrés dans la fabrique de pianos de Steinway aujourd'hui et ont menacé de la détruire. Une force de 50 hommes de police a été envoyée contre eux. Sur leur refus de se retirer, la police a fait une charge qui les a dispersés dans toutes les directions.

St-Louis, 13 juin—Convention démocratique. — Le comité sur les résolutions a rapporté un long préambule où il dit que par l'alliance avec le parti libéral l'Etat a été délivré de la minorité radicale qui le gouvernait et que la même alliance a pour but de faire de même pour tout le pays en général, et qu'il aurait imprudent de mettre en campagne un autre ticket et d'assurer ainsi l'élection de Grant et la continuation de l'oppression et du pillage, et la destruction de la liberté et du gouvernement constitutionnel de tout le pays.

New York, 13—Les funérailles de James Gordon Bennett ont eu lieu ce matin. Le convoi est parti de sa résidence dans la 5me Avenue. On y voyait le maire Hall, Horace Greeley, le juge Bedford, James Brook et nombre d'autres personnages. Les cérémonies funèbres ont été faites par le vicaire-général Starrs qui a prononcé l'éloge du défunt. Il a parlé surtout de ses dispositions charitables. Le convoi, où l'on remarquait une centaine de voitures, était précédé par un détachement d'hommes de police qui gardait la marche vers le cimetière Greenwood. En ville, tous les drapeaux étaient abaissés, et les rues sur la ligne du cortège étaient pleines de spectateurs.

Albany, 13 juin — Une tempête de pluie a causé beaucoup de dégâts dans le voisinage. Cette tempête a été désastreuse à Port Jervis. Une maison d'école a été frappée de la foudre à Powerville, un enfant a été tué et plusieurs autres ont été étourdis.

Boston, 13 juin — Plusieurs personnes ont péri dans la tempête d'hier soir. Les bâtisses ont beaucoup souffert et les arbres ont été rompus, fendus et renversés.

New-York, 13 juin — Arrivés : Les steamers Olympic et Anglia.

Boston, 13—Les démocrates du 5e district du Massachusetts, ... [illegible] ... à la Convention de Baltimore ... [illegible] ...

Les Républicains, dans l'Oregon, ont une majorité de 1000 environ et une majorité dans les deux Chambres réunies.

New York, 13—On a fait courir une pétition ... [illegible]

On ne croit pas dans les bureaux officiels, ici, qu'aucune expédition flibustière soit partie, dernièrement, de ce port pour Cuba.

Le World a une dépêche de Cincinnati ... [illegible]

FAITS DIVERS.

[illegible]

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 13 juin—L'encaisse de la Banque d'Angleterre s'est augmentée de [illegible] livres.

Liverpool, 13 juin au soir—Coton calme. Ventes 12,000 balles. Uplands 11 3/8 à 11 1/2. Orléans 11 5/8.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New-York, 13 juin—Coton calme. Ventes [illegible] balles. Middling 25 1/2.

New-York, 13 juin — Argent 4 à 5. Sterling [illegible]. Or 113 7/8 à 114. Gouvernements plus à 1/2 et 1/4 de baisse.

Galveston, 13 juin—Coton nominal. Middling [illegible]. Stock [illegible].

Mobile, 13 juin—Coton nominal. Middling 24 1/2. Stock 8787 balles.

Charleston, 13 juin—Coton plus. Mid. 25. Stock 3861.

Savannah, 13 juin—Coton calme. Mid. 25. Stock [illegible] balles.

(Dépêches d'hier soir.)

Paris, 13 juin—Bancroft Davis, l'agent américain, a quitté cette ville pour aller à Genève, accompagné d'un avocat, pour les Etats-Unis.

[illegible], 13 juin — Le choléra a fait son apparition dans les ports du Sud de la Russie et les navires venant de ces ports sont mis en quarantaine.

Madrid, 13 juin—On rapporte que le ministère n'étant pas d'accord avec le roi au sujet de la dissolution des Cortès, et qu'il donnerait sa démission.

Boston, 13 juin—Le Neuvième District congressionnel du Massachusetts a nommé des délégués à la Convention de Baltimore, qui ont reçu instruction de leur donner des instructions en faveur des nominations de Cincinnati.

St-Louis, 13 juin—La délégation démocratique d'Etat à Baltimore a chargé le délégué de [illegible] une division contre la nomination de candidats présidentiels à Baltimore.

Dans la Convention du Missouri on a applaudi avec enthousiasme, à l'action des Conventions démocratiques du Kansas, de l'Iowa et de l'Indiana.

Binghampton, N. J., 13 juin—Il y a eu, dans cette ville, hier, entre trois et quatre heures de l'après-midi, un orage terrible accompagné d'une pluie torrentielle mêlée de grêle. Les tentes de la ménagerie et du cirque de John Robinson ont été renversées. Peu de personnes ont été blessées, mais beaucoup ont été très effrayées, forcées qu'elles étaient de rester au milieu des cages renversées des bêtes qui rugissaient, et recevant la pluie et la grêle sur le dos.

Plusieurs bâtisses qui n'avaient pas été terminées ont été renversées ainsi que plusieurs arbres.

New York, 13 juin—Il y a eu à Patterson, New Jersey, un orage suivi d'un ouragan qui a causé beaucoup de dommages. Le moulin à farine de Merrill a été presque entièrement détruit.

Une bâtisse a été renversée et plusieurs autres ont eu leurs toits enlevés par le vent.

Le chemin de fer Erie a été encombré et les trains ont été retardés pendant une heure.

Les travailleurs sur fer métaux, au nombre de 10,000 sont entrés en grève pour le système des huit heures.

Le comité exécutif des tailleurs de marbre rapporte que tous les magasins, à l'exception de trois, ont accédé aux demandes de leurs employés.

Baltimore, 13 juin—Le Grand Jury a trouvé qu'il y avait lieu à poursuivre le Rév. L. D. Huston, pour séduction.

On a choisi le Grand Opéra de Ford comme lieu de réunion de la Convention Démocratique.

Madrid, 13 juin—Le gouvernement ... [illegible] ... Cortès ... ministère ... donné sa démission.

Albany, 13 juin—[illegible] Ku-Klux sont arrivés de Charleston et ont été envoyés au pénitencier, sous la garde du marshal des Etats-Unis, Wallace.

CHRONIQUE LOCALE.

QUATRIÈME COUR DE DISTRICT. — Devant cette cour, il y a quelques jours, la ville avait obtenu un jugement pour taxe et par suite un ordre d'exécution et de vente. Le défendeur avait demandé une injonction contre la vente, par la raison que le jugement était nul pour vice de forme. ... [illegible] ... même que la ville est dépourvue de tout crédit et dans l'impossibilité ... [illegible]

S'il fallait une autre raison pour refuser de dissoudre l'injonction, a dit le juge, le défendeur ayant prouvé que la vente de la propriété causerait un tort irréparable. La privation ou la perte d'un domicile ne peut être estimée en dollars ou en cents, car d'une part, quelque chose de plus que la propriété, quelque chose qui ne peut être remplacé, et c'est pourquoi aucune caution ne peut être donnée.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'hon. Lorenzo B. Jenks, représentant au Sénat ... [illegible] ...

CONVENTION RÉPUBLICAINE.—Les seules voies pour l'élection des délégués à la Convention de Bâton-Rouge que nous ayons pu avoir hier soir à 11 heures sont ceux du Quatrième et du Sixième ward. Dans le Quatrième James Johnson, A. Richard, H. Bailey et Wm. Thompson ont été choisis, et dans le Sixième, Young, John McClelland, R. Joubert et Emile Rodolph.

FEU.—Hier matin, vers 1 heure, le feu a fait pour $50 de dommage à une maison appartenant à M. H. Galway, rue St-Roch No 349.

VOLEURS DE LÉGUMES.—Autrefois les légumes ne valaient pas la peine qu'il aurait fallu prendre pour les voler, mais du jour où il en est autrement, ... [illegible]

SUICIDE.—M. Valsin Déjan, âgé de 56 ans, qui tenait une grocerie au coin des rues Bourgogne et St. Antoine, s'est suicidé hier matin, sur les 4 heures, en se coupant la gorge.

TROUVÉ NOYÉ.—Hier matin, vers quatre heures, le corps d'un homme noyé a été trouvé dans le fleuve, devant la rue Deuxième, par John Dalley, qui l'a amené à terre dans un esquif.

VOL DE TERRE.—Jack Brown, et Jack Anderson ont été arrêtés hier ... [illegible] ... ville. Le dernier a été condamné à 25 d'amende.

(Communiqué.)

Sermon du Rév. Père MILLON à l'église St. Augustin, pour l'Asile du Père Turgis.

A la veille de quitter la Nouvelle-Orléans et, déjà plusieurs fois, il a généreusement prêté son concours ... [illegible] ...

Pour subvenir aux besoins les plus pressants de l'Asile ... [illegible] ...

[illegible]

Le Marais, 23 ... [illegible]

Consulat de France.

Les Alsaciens et Lorrains, originaires des territoires cédés à l'Allemagne ... [illegible] ... DÉCLARATION D'OPTION ... [illegible]

Nouvelle-Orléans, le 13 juin 1872.

Le gérant du Consulat, FAUCONNET.

PHARMACIE A VENDRE.

[illegible]

Nouvelle-Orléans, 12 Juin 1872.

Avis.

[illegible]

Cognac. Cognac. Cognac.

[illegible]

BLANCHIN & GIRAUD, 38 Vieille Levée.

SERVICE FUNÈBRE.

[illegible]

SERVICE FUNÈBRE.

[illegible]

ENTREPOT DE TAPIS.

A. BROUSSEAU & CO. ... CHARTRES ... 17

[illegible]

ATTENTION ! — [illegible]

Par ordre du Président, WM. CONSTANT.

JOHN GROWN, JR.

H. DELERY, Sergent-Major.

Bureau de la Compagnie d'Assurance ... [illegible]

CHAUSSURES FRANÇAISES POUR BAL ... [illegible]

Demande de Pharmacien.

[illegible]

Avviso agli Italiani.

[illegible]

G. LAVIZZO ... [illegible]

HEBERT & Cie.,

[illegible]

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

Papeterie, Articles de Bureaux, ... Papiers ... [illegible]

[illegible]

SOURCES DE BLADON.

[illegible]

Pour Bordeaux.

[illegible]

COMPAGNIE DUCHATEL.

Capt. Charles Dupont.

Pour Bordeaux.

[illegible]

AVIS.

[illegible]

Appartements et Cottages à Mandeville.

[illegible]

SIROPS DE FRUITS

[illegible]

Association des Enfants de Marie.

[illegible]

Attention ! ... [illegible]

ALEXANDRE DUCHTRON, Président.
Le Chan. [illegible] PELLETIER, Vice-Président.
W. H. GALPIN,
JOHN MAISNER,
FRANC MADRIN,
VICTOR TANNER, Comité [illegible].
JOHN DUTREY.

[illegible]

F. P. SEWELL, secrétaire. WALKER, Chairman.

J. A. D'HEMECOURT. EMILE CHAURANT

La seule Fabrique de

CONFISERIE AU SUD

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs de E. TURPIN (père-ainé).

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de

CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Prime en Louisiane State Fair), GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS.

Importateurs directs d'Articles pour Confiseurs, GATEAUX.

SIROPS au jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité.

Importateurs de jus de fruits, tels que : FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, etc.

H. CHAURANT & Co., RED STORE, 93 Rue Vieille-Levée 93

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant : [illegible]

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

F. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

NOTICE.—[illegible]

Directeurs — [illegible]

AVIS.

Le public est prévenu que les soussignés ... [illegible] ... MM. MURTILLE ... LACROIX ... FRANÇOIS LACROIX.

Avertissement.

[illegible] ... PABLO & CO.

Marchandises en Magasin.

Les soussignés offrent à vendre les articles ... [illegible]

VINS ESPAGNOLS, VINS FRANÇAIS, ... OLIVES DE SEVILLE, ... HUILE D'OLIVES ...

F. Sancho & Co.,

[illegible]

Poudre Levain de John S. Dunham

[illegible]

GRAND CONCERT Au Café Bismarck,

[illegible]

Bonne Occasion.

[illegible]

TILDEN & CO.

[illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS,

[illegible] Rue Vieille-Levée, [illegible]

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

[illegible]

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANA, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CRÈME, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 152 et 153 de la rue Vieille-Levée.

Si vous voulez acheter un chapeau

GREELEY

[illegible]

POUR TOUJOURS

[illegible]

C. LAZARD.

VOISIN & LIVAUDAIS,

[illegible]

Chaux de l'Alabama—Ciment.

[illegible]

SAM'L JAMISON.

Pharmacie à la Baie St-Louis.

[illegible]

CAZAUX & VERGNOLE

IMPORTATEURS.

VINS, LIQUEURS, &c.,

FABRICANTS DE SIROPS.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

PREMIER ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, publie l'état suivant de ses affaires, pour le premier trimestre de 1872, expirant le mars 1872.

[illegible]

Le tableau qui précède ... d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

C. LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. ...

G. LE GARDEUR, JR., Notaire public.

[illegible]

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 JUIN—CLASSE No [illegible]

[illegible]

Bureaux de l'Hôtel St-Louis,

Nouvelle-Orléans, 1er juin 1872.

AU PUBLIC.

En prenant la direction de l'Hôtel St-Louis ... [illegible]

E. P. MIOTON, Président et Directeur.

Sauvez vos jours et vos propriétés.

HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

[illegible]

BOSTICK & SEYMOUR, ... Nlle-Orléans.

J. E. MERILH. P. CASAUBIEL

J. E. MERILH & Co.

179 ... Rue Poydras ... 179

MARCHANDS, EN GROS ET DÉTAIL, CUIRS ET CREPINS.

[illegible]

Avis de Société.

[illegible]

F. SANCHO.

Hôtels, Restaurants, &c.

HOTEL BARNES,

A Mississippi City.

[illegible]

EST OUVERT POUR LA SAISON.

[illegible]

W. A. HURD & CO.

BAIE ST-LOUIS.

PENSION PRIVÉE.

[illegible]

BILOXI.

HOTEL RAMBAUT.

[illegible]

BILOXI.

M. C. BOULOT ... [illegible]

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15 ... RUE ROYALE ... 13 et 15

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

[illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A VENDRE.

[illegible]

A Vendre

[illegible]

A LOUER.

[illegible]

A Louer,

[illegible]

A Vendre,

[illegible]

A Louer.

[illegible]

J. TURCOTTE.

A Vendre,

[illegible]

A Louer.

[illegible]

A louer.

[illegible]

A louer

[illegible]